



FORMATION INITIALE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE RECYCLAGE BR-BC-B1-B2(V)

DESCRIPTION

- Pour les travailleurs déjà habilités
- Réactualiser leurs compétences en sécurité électrique pour les interventions en basse tension
- Essentiel pour maintenir les habilitations et assurer un niveau de sécurité optimal lors des opérations de maintenance, dépannage ou contrôle sur des installations électriques

OBJECTIFS

- Actualiser leurs connaissances des risques et des consignes de sécurité pour les interventions en basse tension.
- Appliquer les réglementations en vigueur et les nouvelles normes de sécurité pour les interventions.
- Réviser les procédures de consignation, de déconsignation et de vérification des installations électriques.
- Valider et renforcer les compétences pratiques de maintenance et de contrôle en sécurité.

PROGRAMME

- Rappel des principes de base et risques électriques
- Actualisation des connaissances réglementaires et normatives
- Prévention des risques et équipements de protection
- Techniques de consignation et interventions en sécurité
- Exercices pratiques et mises en situation
- Évaluation pratique des compétences

MÉTHODES DE FORMATION

- Séquence théoriques interactives
- Études de cas
- Démonstrations pratiques
- Mises en situation contrôlées
- Évaluation continue

RÉFÉRENCE : F000..



MSÉCURITÉ

DURÉE

- 14h (2 jours)

PUBLIC

- Personnel technique, électriciens, techniciens de maintenance déjà habilités
- Toute personne nécessitant un recyclage des habilitations R,BC,B1 ou B2(V).

PARTICIPANTS

- Session de 1 à 10 personnes

FORMATEURS

- Pompiers professionnels
- En activité
- Plusieurs années d'expérience dans le domaine
- Compétences pédagogiques de formateur.

RÉGLEMENTATION CODE DU TRAVAIL

- La norme NF C 18-510, élaborée par l'Union Technique de l'Électricité est la référente principale en matière de sécurité pour les opérations sur les installations électriques en France. Elle établit les règles de sécurité pour le personnel réalisant des opérations sur ou au voisinage d'installations électriques.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Notre organisme de formation s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap. Nous réalisons une analyse préalable des besoins spécifiques de chaque apprenant en situation de handicap dès son inscription. Cela nous permet d'identifier les adaptations nécessaires pour offrir une formation équitable et accessible.




QUELQUES CHIFFRES

200 accidents électriques graves par an sont recensés

50% des accidents électriques implique un contact direct.

2,4 milliards d'euros : c'est le coût annuel des accidents électriques en Europe.

 www.msecu.fr

 06 79 63 43 65

 contact@msecu.fr

